

MAIRIE D'AUZANCES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 – 36 en date du 20 Avril 2026
portant désignation des représentants à l'Association des Communes
Jumelées de Nouvelle Aquitaine

Nombre de membres	15
Présents	15
Représentés	0
Votants	15
Exprimés	15
Pour	15
Contre	
Abstentions	

L'an deux mille vingt-six, le vingt Avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auzances, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Auzances, sous la présidence de Madame Leilha BERTHON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 Avril 2026

Présents : Leilha BERTHON, Christine BICHON-MOREL, Jean - Pascal HELION, Françoise SUDI GUIRAL, Serge DESBOUDARD, Caroline LE CORRE, Christian SCARAMUCCIA, Marie-Claude BOUGNOUX, Yoann CHEVILLARD, Julien CITAIRE, Sonia PRUDHOMME, Jean-Yves DHOME, Mickaël NORE, Catherine YAHIA, Martine MONTAGNE.

Absents / Excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Catherine YAHIA

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne à nouveau les membres de 2020 : Florence ROLLIN et Elisabeth ARNAUD (représentants le comité de jumelage Auzances-Rosstal) et Christian SCARAMUCCIA comme représentant du Conseil Municipal.

3 représentants parmi lesquels au moins un administrateur
du comité de jumelage non élu d'un conseil municipal
ou communautaire

Présidente du Comité de Jumelage Auzances Rosstal :
Elisabeth ARNAUD

Vice-Présidente du Comité de Jumelage Auzances Rosstal :
Florence ROLLIN

Conseiller municipal : Christian SCARAMUCCIA

Certifié exécutoire,
A Auzances, le 20 Avril 2026
Le Maire,

Leilha BERTHON



Accusé de réception en préfecture
023-212301303-20260420-2026-36-DE
Date de télétransmission : 24/04/2026
Date de réception préfecture : 24/04/2026